



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Section bilangue

AVIS PÉDAGOGIQUE Rentrée 2024

L'article 7 de l'arrêté du 19 mai 2015 modifié par l'arrêté du 16 juin 2017 relatif aux enseignements facultatifs prévoit la possibilité d'une « deuxième langue vivante étrangère, ou régionale, en classe de sixième. Le cas échéant, l'enseignement des deux langues vivantes se fait dans la limite de six heures hebdomadaires. »

Pour rappel, l'enseignement d'une 2^{ème} langue vivante étrangère en 6^{ème} n'est pas conditionné par l'enseignement de cette langue dans le premier degré.

Aucune dotation spécifique n'est attribuée à l'établissement pour l'ouverture d'une section bilangue : l'enseignement d'une LV2 dès la 6^{ème} est à prendre sur la marge d'autonomie de l'établissement, telle que prévue par l'article 6 de l'arrêté cité ci-dessus.

Dossier à retourner **au format numérique** à
dam.sections@ac-orleans-tours.fr au plus tard le **7/11/2023**

Si plusieurs sections sont concernées, merci de remplir **un dossier par section.**

Cette demande n'est à soumettre que pour la première ouverture ou pour la fermeture d'une section.

ÉTABLISSEMENT

Département

Commune

Nom du Collège

LANGUES CONCERNÉES (*un dossier par langue*) :

LA DEMANDE CONCERNE

L'**ouverture** d'une section bilangue
(Le cas échéant, renseigner les rubriques ci-dessous)

La **fermeture** d'une section bilangue
Précisez les motifs :

RÉPARTITION ENVISAGÉE EN CLASSE DE 6^{ÈME}

Nombre d'élèves attendus

Nombre de divisions concernées

Horaire hebdomadaire par élève
Anglais Autre LVE

Une enquête auprès des familles a-t-elle été réalisée ?

oui

non

LIEN AVEC LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Langues vivantes étrangères enseignées dans l'établissement outre l'anglais :

Allemand Arabe Chinois Espagnol Italien Portugais Russe Turc

Le Collège propose-t-il déjà une section bilangue (LV2 en 6^{ème}) ? oui non

Si oui, dans quelle(s) langue(s) ?

Le Collège a-t-il prévu d'ouvrir l'accès à la LV2 de la section bilangue en 5^{ème} à des débutants ? oui non

Les enseignants de LVE ont-ils prévu des séances d'information aux familles et aux élèves du 1^{er} degré ? oui non

Un enseignement d'une DNL est-il dispensé dans l'établissement ? oui non

Si oui, précisez dans quelle(s) langue(s) et quelle(s) discipline(s) :

Quelles sont les conséquences de l'introduction d'une section bilangue en termes de ressources enseignantes ? *Services partagés, statuts (certifiés, agrégés, non-titulaires...)*

PROJET PÉDAGOGIQUE ENVISAGÉ PAR LES ENSEIGNANTS DES DEUX LVE

BESOINS DE FORMATION

Indiquez ici les éventuels besoins de formation identifiés.

AVIS IA-IPR LVE

Nom :

Signature :

Date :

Avis :

Commentaire éventuel :